

Communiqué de presse

25 novembre 2011 (Embargo de publication: 25. novembre 2011, 11.00)

Un concours récompense des projets innovants concernant les piétons

La commune de Naters reçoit le « Prix Flâneur d'Or 2011 »

La marche et le potentiel qu'elle représente sont aujourd'hui de plus en plus reconnus, en lien avec des problématiques de mobilité, d'environnement et de qualité de vie. Le concours Flâneur d'Or – prix des aménagements piétons, organisé cette année pour la 7^e fois, distingue des projets innovants, qui ont accordé une place importante à la question de la marche et des piétons.

Le Prix Flâneur d'Or revient cette année à la commune de Naters (VS), récompensant l'aménagement de l'axe piétons-vélos réalisé sur la tracé désaffecté de l'ancienne ligne Furka-Oberalp (FO), qui se déroule comme un fil rouge sur toute la longueur de la commune.

Le concours est organisé par Mobilité piétonne, association suisse des piétons, en collaboration avec l'Association Transport et environnement (ATE). Il est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), Signal SA et deux fondations privées.

Ce concours d'échelle nationale, organisé en 2011 pour la 7^e fois, récompense des projets innovants, qui permettent d'améliorer de manière conséquente la qualité et l'attractivité des déplacements à pied.

Les conseillères nationales Marlis Bänziger, présidente de Mobilité piétonne, et Franziska Teuscher, présidente de l'ATE, ont remis officiellement le Prix Flâneur d'Or 2011 à Manfred Holzer, président de la commune de Naters. Le Prix est doté d'un montant de 10'000 francs. Une plaque commémorative, offerte par Signal SA, a été inaugurée à cette occasion.

Le jury, composé de neuf membres, a été impressionné par le réaménagement réalisé sur l'ancien tracé du FO : la commune de Naters a concrétisé une idée visionnaire et mis en œuvre un aménagement de grande qualité. Ce type de réalisation est particulièrement remarquable de la part d'une petite commune, qui a osé un projet audacieux et s'est donné les moyens financiers pour le réaliser. L'ancien tronçon de voie ferrée, long de 2.5 km, est devenu une « colonne vertébrale » piétonne et cycliste, qui permet de traverser la localité sur toute sa longueur de manière agréable et sûre. Ce nouvel axe, dont le concept d'aménagement exploite les références à l'ancienne fonction du tracé, offre des liaisons pratiques pour des déplacements quotidiens, mais aussi un espace de délasserment au cœur de la commune. Le bâtiment de la gare, soigneusement rénové, qui abrite désormais un bistrot, et la place aménagée autour du bâtiment invitent à la rencontre et à la détente, pour petits et grands.

Le jury a également décerné dix distinctions. Celles-ci ont été remises aux délégations des communes concernées qui ont effectué le déplacement à Naters.

Distinctions

- Baden (AG): Réaménagement de la Schlossbergplatz
- Bâle (BS): Projet « Auf Augenhöhe 1.20 m » (Les yeux à 1.20m de hauteur)
- Bâle (BS): Réaménagement de la Karl Barth-Platz
- Canton de Berne / Tram Bern West AG: Aménagements du tram Bern West
- Fribourg (FR): Zone de rencontre « Square des Places »
- Genève (GE): Parc des Chaumettes
- Mollis (GL): Projet « Wege als Ziel » (Le chemin comme but)
- Renens (VD): Projet « Renens Cœur de ville »
- Kanton Tessin / GMT-SI (TI): Plan de mobilité scolaire (A pied à l'école, c'est mieux)
- Zürich (ZH): Projet « Gleisbogen », Zürich-West

La **Schlossbergplatz** à **Baden** (AG) a retrouvé sa fonction historique d'espace d'articulation entre ville ancienne et ville contemporaine. Le réaménagement de la place, intégrant le sombre boyau qu'était devenu le tunnel sous-voies, rend aujourd'hui très attractive la liaison entre le centre-ville et les quartiers de l'autre côté des voies CFF.

Elaboré à **Bâle**, le guide « **Auf Augenhöhe 1.20 m** » (Les yeux à 1.20 m de hauteur) propose toute une série de mesures concrètes pour l'aménagement d'espaces plus favorables aux enfants, aussi bien sur domaine public que privé. Le guide, très complet, est construit à partir de la vision des enfants, et vise à mieux prendre en compte leur perception dans le développement des quartiers et de la ville.

A **Bâle** encore, l'aménagement de la **Karl Barth-Platz** a permis de mettre en place une solution dou-blement intéressante pour une situation autrefois très insatisfaisante. Le système d'arrêt de tram en bastion, avec îlot intermédiaire, a permis de créer des espaces d'attente attractifs et de sécuriser les traversées. L'espace vert adjacent a été agrandi et aménagé en parc, il est devenu un espace très agréable pour les piétons, et les habitants du quartier y ont gagné une place animée.

La nouvelle ligne de **tram Bern West** transporte un nombre grandissant de passagers des quar-tiers ouest au centre-ville. Cette liaison directe et attractive se double de qualités urbanistiques, avec la requalification d'espaces publics tout au long de la ligne : on a créé de nouvelles places et valorisé des espaces verts existants, les liaisons piétonnes et cyclistes sont bien connectées, et le traitement des arrêts de bus en fait des espaces urbains intégrés, où il est agréable de se tenir.

La **zone de rencontre** « **Square des Places** », à **Fribourg**, est aménagée entre deux zones pié-tonnes, sur un axe fortement fréquenté. Elle marque le point de croisement entre le flux de circula-tion et un axe piéton reliant la gare et la vieille ville, en longeant les bâtiments de l'Université.

L'instauration d'une zone de rencontre dans un tel contexte est une solution originale, qui fonc-tionne manifestement bien, et permet d'assurer la continuité de priorité des piétons en traversée.

Le **Parc des Chaumettes**, à **Genève**, a été aménagé sur un espace, devant l'entrée des Hôpitaux universitaires de Genève, longtemps mobilisé par un parking provisoire. Ce n'est qu'au terme d'un long processus, initié par les habitants, et après la réorganisation de la circulation dans le secteur que ce nouveau parc, de forme triangulaire, a finalement été réalisé en 2009.

A **Mollis** (GL), la valorisation du réseau piéton et le réaménagement de la rue principale du village selon le principe de cohabitation constituent l'aboutissement d'un long processus porté par l'association « Pro Mollis ». Le « **Jahreszeitenweg** » (chemin des quatre saisons) est un élément particulièrement intéressant du projet : chemin historique passant à l'arrière des maisons de la rue principale, il est aujourd'hui réactivé comme chemin des écoliers et chemin de promenade.

Le projet « **Cœur de ville** », à **Renens** (VD), s'inscrit dans une opération urbanistique d'envergure, qui vise à renforcer les activités et l'attractivité du centre-ville. Il comprend des mesures de gestion de la circulation et le réaménagement de l'ensemble des rues et ruelles composant le centre-ville. Le nouvel aménagement de deux espaces centraux piétons, la place du Marché et la rue Neuve, renforce leur rôle d'espaces de rencontre et les rend très attractifs pour le piéton.

Le « **plan de mobilité scolaire** » (Piano de Mobilità scolastica), développé sous l'égide de l'administration cantonale, est un instrument qui vise à améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et leur permettre de se déplacer à pied de manière autonome. Il a été utilisé avec succès dans plusieurs communes du canton. A côté des mesures de planification classiques, on y trouve des idées innovantes, comme celle d'un périmètre autour de l'école (« isola felice ») où les parents-taxis ne sont pas bienvenus.

Le projet « **Gleisbogen** », à **Zürich-West**, permet de valoriser ce pôle de développement, situé entre la gare du Hardbrücke et la place Escher-Wyss, par la réalisation d'espaces publics conçus pour les déplacements mais aussi pour la détente. Le long du nouvel axe de mobilité douce se greffent plusieurs espaces de délasserement et de vie sociale. Une passerelle bien visible dans le paysage urbain facilite le franchissement de la coupure forte que constitue la Pfingstweidstrasse.

Communiqué de presse et dossiers photos : www.flaneurdor.ch/medias

Documentation sur les projets : www.flaneurdor.ch

A disposition pour tout renseignement :

Mobilité piétonne, Klosbachstrasse 48, 8032 Zürich

- Pascal Regli, responsable de projet, tél. 043 488 40 37, pascal.regli@mobilitepietonne.ch
- Thomas Schweizer, directeur, tél. 043 488 40 32, thomas.schweizer@mobilitepietonne.ch